

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025
BULLETIN D'INFORMATION DE JANVIER

Bonjour chers parents,

L'équipe-école se joint à moi pour vous offrir nos meilleurs vœux en cette nouvelle année et vous témoigner notre reconnaissance pour l'accompagnement quotidien de votre enfant dans son cheminement scolaire.

Merci de faire partie de notre belle et grande famille de l'école de la Croisée!

Santé et bonheur pour cette nouvelle année!

Bonne lecture,

Susan Faucher et Marie-Michelle Lévesque, équipe de direction

DATES IMPORTANTES

- | | |
|-------------------------------|---|
| Du 23 décembre au 3 janvier : | Congé des Fêtes |
| Lundi 6 janvier : | Journée pédagogique, le service de garde est ouvert pour les élèves inscrits. |
| Du 27 janvier au 7 février : | Période officielle d'inscription pour l'année scolaire 2025-2026 |

PÉRIODE OFFICIELLE DE RÉINSCRIPTION POUR LE PRIMAIRE



Nouveautés 2025-2026
Pour connaître **les nouveautés** rendez-vous au
www.cssrs.gouv.qc.ca/admission

Inscription scolaire 2025-2026
du 27 janvier au 7 février 2025
maternelle, primaire et secondaire

L'inscription se fait
entièrement en ligne

mozaïk

Centre de services
scolaire de la
Région-de-Sherbrooke
Québec

La période officielle d'inscription et de réinscription pour l'année 2025-2026 se tiendra du 27 janvier au 7 février 2025. **Il est important de vous inscrire ou réinscrire pendant cette période, car après celle-ci, la date d'inscription sera utilisée en cas de dépassement de la capacité d'accueil des écoles.**

Pour les élèves fréquentant déjà notre école, vous recevrez les directives de l'inscription en ligne dans les prochaines semaines. L'inscription se fera sur le [portail Mozaïk](#). Il sera primordial de respecter les délais.

Départ ou déménagement – Mozaïk Inscription

Même si votre enfant ne fréquentera pas une école du CSSRS en 2025-2026 (ex. : pour l'école secondaire), vous devez tout de même signaler le départ de votre enfant dans Mozaïk Inscription, lors de la période d'inscription. Voici la procédure :

1. Choisissez l'option « Signaler le départ du CSS de la Région-de-Sherbrooke »
2. Sélectionnez la raison : Inscription à l'école privée ou déménagement. Si vous inscrivez votre enfant dans une école privée, vous pouvez inscrire le nom de l'école privée sélectionnée dans les commentaires.

Pour connaître tous les détails et les nouveautés concernant l'inscription et l'admission, rendez vous au www.cssrs.gouv.qc.ca/admission.

PREMIÈRE INSCRIPTION (Préscolaire 4 ans et 5 ans, première inscription au CSSRS)

Pour une première inscription au CSSRS, celle-ci se fera maintenant sur le [portail Mozaïk](#). Vous devrez déposer en ligne le certificat de naissance de votre enfant, deux preuves de résidence ([voir la liste des pièces reconnues](#)) et les documents d'immigration, s'il y a lieu.

Voici une vidéo pour vous aider: <https://www.youtube.com/watch?v=5VPPxksOtJg>

S'il vous est impossible de procéder à l'inscription sur le portail Mozaïk. Vous pourrez envoyer les documents requis par courriel à votre [école d'appartenance](#). Documents requis:

1. [Demande d'admission et d'inscription 2025-2026](#);
2. [Formulaire Mieux connaître votre enfant – Maternelle 4 ans](#) (précisez si le service est offert à votre école ou non);
3. [Formulaire Mieux connaître votre enfant – Maternelle 5 ans](#);
4. Certificat de naissance de votre enfant;
5. Deux preuves de résidence reconnues par le MEQ ([voir la liste des pièces reconnues](#));
6. Documents pour des parents en situation de garde partagée.

NB : Les nouveaux arrivants (première inscription dans le système scolaire québécois) doivent passer par la [demande d'entrevue](#) pour procéder à l'inscription.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – CALENDRIER DES RENCONTRES

Voici les dates des réunions du conseil d'établissement, lesquelles sont ouvertes au public et débutent à 19h00 :

17 février 2025

28 avril 2025

9 juin 2025

SERVICE DE GARDE

PETIT RAPPEL

- Le matin avant 7h40 les élèves ne peuvent pas être sur le terrain de l'école, s'ils ne sont pas inscrits au service de garde
- Le midi, les élèves marcheurs peuvent entrer sur la cour à partir de 12h35

CHANGEMENT DE FRÉQUENTATION PONCTUEL

Pour tout changement en cours de journée, nous vous demandons d'aviser le service de garde avant 10h le matin par courriel de préférence ou par message téléphonique.

ÉCHÉANCIER DES ENVOIS PAR COURRIEL DES ÉTATS DE COMPTE ET DES PAIEMENTS

Pour les élèves transportés par autobus ou par berline: vous recevrez tout au long de l'année une facturation du service de garde. Vous pouvez faire un paiement plus élevé qui sera déduit à chaque mois ou bien payer votre facture tout au long de l'année.

L'état de compte est envoyé via courriel, une fois par mois. La facturation hebdomadaire inclut tous les ajouts à la fréquentation prévue et les journées pédagogiques.

Le paiement doit se faire dans les 10 jours ouvrables.

Il est préférable de faire les paiements par virement bancaire (Desjardins, Banque de Montréal ou Banque Nationale), mais les chèques et l'argent comptant sont aussi acceptés.

Date de production des états de compte	Date limite pour faire votre paiement (10 jours)	Semaines facturées (Nombre de jour)
20 janvier 2025	31 janvier	Du 6 au 17 janvier (9 jours + 1 pédagogique)
Date de production des états de compte : (À VENIR)	Date limite pour faire votre paiement (10 jours)	Semaines facturées (Nombre de jour)
17 février 2025	28 février	Du 20 janvier au 14 février (19 jours +1 pédagogique)

TENUE VESTIMENTAIRE POUR L'EXTÉRIEUR

SVP, prévoir des vêtements appropriés au climat du jour. Il est important que votre enfant soit vêtu adéquatement pour aller à l'extérieur (manteau, pantalon, tuque, mitaines et bottes). N'oubliez pas de bien les identifier! Prendre note que beau temps, mauvais temps, nous favoriserons TOUJOURS une sortie à l'extérieur lors des récréations, que ce soit le matin ou le midi.

INFO-ALERTE – CONDITION MÉTÉOROLOGIQUE DIFFICILE



L'hiver est à nos portes, voici un rappel de la procédure d'Info-alerte.

Mode veille : Chaque jour, le CSSRS reçoit et analyse des prévisions météorologiques spécialisées et ciblées pour la région permettant d'évaluer les conditions à venir d'heure en heure. Cette analyse permet au CSSRS de passer en mode veille la journée précédant une tempête annoncée, si nécessaire.

Avis d'ouverture ou de suspension des cours : Afin de permettre à la Direction générale de prendre une décision éclairée et rapide concernant la suspension des cours et du transport scolaire, le CSSRS collecte les données dès 5 h le matin, en coordination avec plusieurs intervenants. La décision tient compte autant des élèves à transporter que des élèves qui doivent se rendre à l'école à pied.

👉 Pour tous les détails de cette procédure : <https://bit.ly/3AsGasH>

7 OPTIONS AU « GARDIENNAGE » PAR LES ÉCRANS

Dans un monde où tout va vite, il est normal que vous cherchiez des solutions faciles pour concilier vos multiples responsabilités. Toutefois, avec un peu de [planification](#) et d'aide, il est possible de limiter le « gardiennage numérique ».

1. Apprenez à déconnecter du travail.
2. Revoyez l'horaire familial.
3. Dressez une liste d'activités sans écran pour occuper votre enfant.
4. Faites participer votre tout-petit aux tâches ménagères.
5. Faites appel à vos proches si possible.
6. Utilisez une minuterie lors des moments de « gardiennage numérique ».
7. Engagez la conversation avec votre enfant.

Pour en savoir plus : <https://bit.ly/4ig9SSC>

